

Le 3/10/2023

Tout va très bien, Madame la Marquise !

Face au mécontentement exprimé entre mai et juillet derniers par les salariés, la Direction de l'Ifremer a reçu l'autorisation du Gouvernement « d'améliorer » l'augmentation de la RMPP en la majorant de 0,6%. La réunion de cette NAO 2 s'est tenue à Plouzané le 18 septembre dernier.

La Direction nous a proposé **+0,6%**, financés ... sur fonds propres (donc sans augmentation de la subvention de l'État) !

Nous, OS, avons demandé que cette somme soit mise intégralement sur la valeur du point afin de réduire la perte de pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés de l'Ifremer.

La Direction a refusé, et a décidé de **réaliser des avancements** : 350 au total (1/3 pour les TA, 2/3 pour les Cadres), et pour des montants inchangés (respectivement 10 & 20 points, autrement dit environ 38 et 76 euros nets par mois) qui, au fil des ans, **sont devenus indignes !**

Le PDG a même eu le toupet de nous dire que « *malgré tout, l'augmentation des salaires à l'Ifremer était plutôt satisfaisante, les augmentations 2021, 2022 & 2023 ayant compensé l'inflation des années 2021 & 2022* » !

Au-delà de cette addition « en trompe-l'œil », quid des salariés ni promus ni avancés, qui sont la très grande majorité ? **Une perte de pouvoir d'achat de 1,9% sur la période 2021-2022**, à laquelle il faut ajouter **l'inflation 2023** qui est de **+5,7% en août !**

Inflation INSEE cumulée 2020-2022 :

$0,5 + 1,6 + 5,2 = +7,3\%$

Augmentation de la valeur du point sur la période 2021-2023 : **+5,4%**

Perte de pouvoir d'achat : 1,9% (2020-2022) + 5.7% (2023) = **7.6%**

Bilan : durant les 3 dernières années, les salariés, très nombreux, non avancés (le nombre d'avancements annuels est en forte baisse) et non promus **auront perdu au moins 7,6% de pouvoir d'achat** à la fin 2023, et presque **40%** au cours de 25 dernières années, auxquels s'ajoutent **l'absence de valorisation des carrières depuis de nombreuses années.**

Trop c'est trop !

Nous exigeons que **les pertes dues à l'inflation sur 3 ans soient gommées**, et **demandons une augmentation** de la valeur du point **de 8% !**

Nous exigeons que **les montants des avancements soient au moins doublés** pour être de nouveau motivants, et qu'au moins **un tiers de l'effectif puisse être avancé chaque année, ce qui n'est plus le cas !**

Enfin, **nous demandons à ce que le budget récurrent de l'Ifremer**, (et en premier lieu la subvention provenant du MESR) **soit augmenté de façon significative**, afin de permettre des rémunérations, des déroulements de carrière, et des grilles d'embauche attractives !

Nous incitons les salariés à **manifester fortement leur mécontentement** face à la situation insupportable que nous subissons, et en premier lieu les jeunes embauchés et bas salaires, face aux décisions indignes et méprisantes de notre PDG et de nos tutelles !

Bien sûr, nous ne signerons pas cet accord inique !

Ensemble, nous pouvons beaucoup !

Syndiquez-vous, c'est encore la meilleure façon de lutter contre l'injustice !

La liste sympa compte 564 inscrits. Il est toujours possible de s'inscrire : envoyez un mail à cfdt_cgt_ifremer_genavir@listes.ifremer.fr en mettant dans l'objet subscribe_cfdt_cgt_ifremer_genavir@listes.ifremer.fr